

Image not found or type unknown



Compte retraite conjoint survivant

Par **btthomas**, le **08/04/2013** à **09:49**

Bonjour, Quelqu'un peut-il me dire si le compte PREFON retraite au nom du conjoint survivant (celui ci non encore en retraite) et ayant été alimenté par des fonds communs (mariage régime communauté réduite aux acquets) entre dans la succession (50 % défunt, 50 % survivant) ou si il demeure un bien propre du conjoint survivant ? Je vous remercie.